

PROGRAMME

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Directrice de session :

Françoise GUYOT, Magistrate honoraire

*

Coordination de session :

Emmanuelle LAUDIC-BARON, Magistrate - chargée de mission au département international

emmanuelle.laudic-baron@justice.fr

Du 22 au 26 avril 2024

ENM Paris, 3 ter quai aux fleurs, 75004, Paris

Salle 23, 2^{ème} étage

Contact :

Kristina MAMOYAN - Chargée de projet au département international

kristina.mamoyan@justice.fr / tél : 01 44 41 88 33

PROGRAMME

Lundi 22 avril 2024 : 9h15 – 17h

- 9h15 – 10h

Café d'accueil, ouverture de la session

Présentation de la session

Emmanuelle Laudic-Baron, magistrate, chargée de mission au département international de l'ENM

Françoise Guyot, magistrate honoraire, directrice de session

- 10h – 12h30

Mécanisme des violences conjugales, stratégies de l'agresseur et repérage des violences conjugales

Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire départemental de Seine-Saint Denis des violences envers les femmes.

- 12h30 – 14h : Déjeuner libre

- 14h00 – 17h00

Accueil et recueil de la parole de la victime de violences intrafamiliales par les services d'enquête

Pierre Bailly, chef de la brigade locale de protection de la famille Paris.

Mardi 23 avril 2024 : 9h30 – 17h

- 09h30 - 12h30

La procédure judiciaire en matière de violences conjugales : partie 1

Natacha Rateau, première vice-procureure, Tribunal judiciaire de Paris

Mathilde Valin, première vice-présidente à l'application des peines, Tribunal judiciaire de Créteil

- 12h30 – 14h : Déjeuner libre
- 14h – 17h

La procédure judiciaire en matière de violences conjugales : partie 2

Natacha Rateau, première vice-procureure, Tribunal judiciaire de Paris

Mathilde Valin, première vice-présidente à l'application des peines, Tribunal judiciaire de Créteil

Mercredi 24 avril 2024 : 9h30 – 17h

- 9h30 – 12h30

Les juges aux affaires familiales et les mesures de protection judiciaire : l'ordonnance de protection et la mesure d'accompagnement protégé

Anne DUPUY, première vice-présidente aux affaires familiales, Tribunal judiciaire de Paris

- 12h30 – 14h : Déjeuner libre
- 14h – 17h

L'intervention du juge des enfants : répercussions des violences conjugales sur les enfants et défi pour la parentalité

Edouard Durand, er vice-président au Tribunal pour enfants, Tribunal judiciaire de Pontoise

Jeudi 25 avril 2024 : 9h30 – 17h

- 9h30 – 12h30

Violences intrafamiliales et psycho traumatisme

Mélanie Voyer, psychiatre au Centre Hospitalier Henri Laborit, responsable du Centre de Psycho traumatologie Nord Nouvelle Aquitaine

- 12h30 – 14h : Déjeuner libre

- 14h – 17h

Visite d'un centre d'accueil d'urgence pour les femmes victimes de violences – le PHARE (Paris Hébergement Accueil Réinsertion Ecoute), association ESPEREM

Rendez-vous à 14h dans le hall de l'ENM pour un départ groupé. Prévoir un ticket de métro.

Meredith Merlhiot, cheffe de service au PHARE

Vendredi 26 avril 2024 : 9h30 – 12h30

- 9h30 – 12h

Partenariats pour la prise en charge des victimes de violences conjugales, élaboration de convention et formation des personnels prenant en charge les victimes de violences

CIDFF Paris, association référente auprès du TJ de Paris pour les mesures de protection des victimes

- 12h – 12h30

Remise des attestations et clôture de la session